

Bon à savoir

● École

Le système scolaire en Suisse

La Suisse a une forte tradition scolaire: dès la fin du Moyen-Âge, à partir du 13^{ème} siècle, des établissements scolaires publics avaient déjà été mis en place. La Réforme qui eut lieu entre les 15^{ème} et 16^{ème} siècles montra que l'éducation nationale était devenue un enjeu majeur. Les églises des centres humanistes tels que Genève, Bâle et Zurich firent tout leur possible pour rendre l'éducation plus largement accessible. Il s'agissait principalement d'apprendre à lire et de connaître les textes religieux chrétiens. Les filles ou les enfants de couches sociales inférieures furent cependant longtemps désavantagés. La première université suisse fut fondée en 1460 à Bâle. Par contre, le droit de chaque enfant en Suisse à recevoir une éducation de base a été inscrit dans la loi fédérale uniquement en 1874.

Aujourd'hui en Suisse, tous les enfants ont le droit d'accéder aux établissements scolaires publics allant du primaire (de la 1H) à l'enseignement supérieur (université), quelle que soit leur confession religieuse. Afin de garantir que tous les enfants aient effectivement accès à l'éducation, l'enseignement est obligatoire pendant 11 ans. Les systèmes éducatifs varient cependant d'un canton à l'autre. La plupart des enfants en Suisse (plus de 90 pour cent) fréquentent des écoles publiques gratuites. Ces structures offrent, en plus de l'enseignement de nombreuses matières, différents services d'aide aux élèves pour améliorer l'égalité des chances de tous les enfants – par exemple, pour les enfants issus de l'immigration. Dans la plupart des cantons, l'aide apportée aux enfants est principalement intégrative, c'est-à-dire qu'elle se déroule au sein de l'école. C'est uniquement dans des cas exceptionnels que les enfants ayant des besoins spéciaux fréquentent des écoles spécialisées.

Que doivent apprendre les enfants à l'école ?

« L'éducation vise à promouvoir les aptitudes mentales, physiques, créatives, émotionnelles et sociales des enfants, à renforcer leur sens des responsabilités envers les autres et le monde qui les entoure et à préparer et accompagner leur développement dans la société. » (Mission de l'école du Canton de Bâle-Ville)

Dans chaque canton, il existe différents programmes scolaires qui garantissent l'enseignement des connaissances académiques, divisées en différentes matières scolaires. En outre, l'école doit encourager les enfants à développer un comportement social et leur présenter les valeurs et les coutumes en usage dans la société locale – en dehors du foyer parental. L'école a également pour mission de favoriser la prévention sanitaire et / ou de détecter des problèmes de développement éventuels chez un enfant en particulier. Elle doit également apprendre aux enfants à se comporter en société avec d'autres enfants et permettre l'intégration des enfants étrangers. Les écoles publiques doivent explicitement prendre en compte la diversité des enfants et de leurs familles ainsi que le multiculturalisme de la société suisse. Elles doivent relever un défi majeur: rassembler dans une même école les différentes origines culturelles et religieuses dont les enfants ont hérité dans leur foyer par leurs parents.

L'école du point de vue des enfants

Beaucoup d'enfants sont au départ heureux d'aller à l'école et se montrent intéressés par les études. Le début de l'école coïncide en effet avec une phase de développement où les enfants sont avides de connaissances. Ils veulent faire la connaissance d'autres enfants et adultes en dehors de leur famille. Les enseignant-e-s sont donc souvent perçu-e-s – particulièrement par les jeunes enfants – comme des personnes de référence très importantes. Les camarades

de classe deviennent de plus en plus importants : ils sont des camarades de jeu mais aussi des modèles et confidents.

Différentes conditions sociales et comportements ainsi que des problèmes individuels peuvent, dès le départ, créer une situation explosive dans une salle de classe. Pendant les dernières années de leur scolarité, la motivation de nombreux enfants – particulièrement chez les garçons comme le montrent des études récentes – diminue. Dans ce cas, il est important de se demander si les écoles suisses sont en mesure de réellement répondre de manière adaptée aux processus d'apprentissage internes des enfants et des adolescent·e·s. Les possibilités d'apprentissage permettent-elles de faire des expériences diverses et pertinentes pour leur propre vie ? Les enfants peuvent-ils suffisamment participer à l'organisation du processus d'apprentissage ? L'apprentissage peut-il se faire uniquement sur la base d'une relation fonctionnelle, d'aide et de stimulation apportées par l'enseignant·e ? Les besoins réguliers d'activité physique et de détente sont-ils suffisamment pris en compte ?

L'engagement des parents

Au sein de l'école, il est nécessaire que les parents et les enseignant·e·s collaborent. Cependant, il est souvent difficile, aussi bien pour les parents que pour le personnel enseignant, de trouver le bon équilibre. Du point de vue psychologique, il est évident que les parents doivent accompagner activement leurs enfants à l'école. Afin d'assurer la motivation scolaire de leurs enfants, il est important que leurs parents s'intéressent à leur vie scolaire. Ils peuvent le faire par le biais des conversations quotidiennes au sujet de l'école, en aidant les enfants à faire leurs devoirs, en parlant avec leur enseignant·e, en se rendant aux réunions de parents d'élève ou en prenant la responsabilité d'activités, tâches ou rôles destinés aux parents dans le cadre de l'école (accompagnement d'un voyage scolaire, devenir délégué de parents d'élève). L'école étant souvent pour les enfants le premier lieu de vie en dehors de leur famille, l'engagement des parents doit y être mesuré. Il est essentiel de ne pas trop s'impliquer au risque d'empêcher les enfants de trouver eux-mêmes leur place dans ce nouvel environnement, de faire de nouvelles expériences et de prendre des responsabilités. Par conséquent, les parents doivent toujours se demander dans quelle mesure leur intérêt et leur engagement dans la vie scolaire de leurs enfants aident ces derniers ou bien limitent inutilement leur développement.

Les problèmes scolaires

Si un enfant a des problèmes à l'école, les parents doivent rapidement rechercher à dialoguer avec les enseignant·e·s – indépendamment du fait qu'il s'agisse de problèmes sociaux avec d'autres enfants, d'un conflit avec un·e enseignant·e ou bien encore de difficultés d'apprentissage. Souvent, il est possible de trouver une solution en discutant avec l'enfant. Si les parents, l'enseignant·e et l'élève n'arrivent pas à se mettre d'accord, les autorités scolaires (direction de l'école, recteur·trice, autorités cantonales) peuvent être inclus dans la discussion. Dans les établissements de grande taille, il peut y avoir un·e psychologue scolaire et /ou des conseiller·e·s en orientation professionnelle qui peuvent apporter leur aide. Divers services professionnels·le·s externes tels que les services psychologiques scolaires ou des services d'orthophonie offrent également un soutien supplémentaire.